

## Le processus d'inscription en ligne sera bientôt amélioré

Cet été, la Financière Sun Life lancera son nouveau processus d'inscription à [masunlife.ca](http://masunlife.ca) : il sera encore plus facile de s'inscrire en vue d'accéder aux comptes en ligne. Le processus d'inscription a par ailleurs été adapté aux appareils mobiles. Donc, peu importe le terminal que les participants de votre régime utiliseront (ordinateur, tablette, téléphone), ils verront bien le contenu des écrans et la navigation sera fluide. Comme toujours, les participants devront d'abord s'inscrire sur [masunlife.ca](http://masunlife.ca) pour pouvoir utiliser l'appli ma Sun Life mobile.

### Inscription en une seule fois et ouverture de session immédiate

Si vous avez fourni les adresses courriel des participants de votre régime à la Financière Sun Life, ces derniers pourront s'inscrire en ligne en un rien de temps! Ils pourront confirmer leur identité au moyen de l'adresse courriel qui figure à leur dossier et recevoir leur code d'accès à [masunlife.ca](http://masunlife.ca) immédiatement au lieu de devoir attendre qu'il arrive par la poste.

Et si vous avez à la fois un régime de garanties collectives et un régime collectif d'épargne-retraite à la Financière Sun Life, les participants de vos régimes se verront offrir une autre façon de s'inscrire et d'ouvrir une session sur-le-champ. En effet, si vous nous avez transmis leur numéro d'assurance sociale (NAS), ils pourront, en s'inscrivant à l'accès au site sécurisé, confirmer leur identité en entrant les trois derniers chiffres de leur NAS.

Si vous ne transmettez pas les adresses courriel de vos employés à la Financière Sun Life en ce moment, adressez-vous à votre représentant à la Financière Sun Life. Ce dernier pourra vous indiquer comment ajouter ce renseignement aux données sur les participants de votre régime, afin que ces derniers aient instantanément accès au site Web [masunlife.ca](http://masunlife.ca).

### Encore mieux branchés

La nouvelle expérience en ligne que nous avons conçue exige dorénavant qu'une adresse courriel soit associée à chaque compte. Les nouveaux utilisateurs seront invités à entrer une adresse courriel lorsqu'ils s'inscriront en ligne (à moins que vous n'en ayez déjà fourni une) et les participants existants pourraient être invités à fournir leur adresse courriel à l'ouverture de leur prochaine session sur le site. Voici ce que les participants retirent de l'ajout de leur adresse courriel à nos dossiers :

- Notifications rapides et efficaces concernant les activités liées au compte
- Protection accrue contre la fraude
- Options sans papier
- Communications en temps opportun
- Option de code d'accès facile à retenir

Ces avantages supplémentaires contribuent à améliorer l'expérience offerte aux participants et à maintenir un niveau élevé de protection des renseignements personnels. Dorénavant, les participants qui n'auront pas d'adresse électronique inscrite dans nos dossiers ne pourront pas accéder à [masunlife.ca](http://masunlife.ca).

Ces participants pourront quand même appeler le Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life pour se renseigner sur leur couverture et effectuer certaines opérations. Ils pourront aussi encore présenter des demandes de règlement et d'autres types de demandes au moyen de formulaires papier.

### Renseignements supplémentaires

La rubrique énonçant les conditions d'utilisation du site sécurisé [masunlife.ca](http://masunlife.ca) sera mise à jour pour tenir compte de la nouvelle exigence concernant l'adresse courriel. Nous avons rédigé une communication sur les changements apportés que vous pouvez transmettre aux [participants de votre régime](#).

### Des questions?

Veillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.